

L'après visite Ayrault...

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

28 juin 2013

Jean-Marc Ayrault est venu en Guadeloupe et a été happé par deux sujets cruciaux sur lesquels tout le monde ou presque voulait des réponses. Normal un pays qui vit dans la violence permanente finit à la longue par abriter des zombies qui n'osent plus mettre le nez dehors ou alors des détraqués qui répondent à la violence par la violence. De même, même si lors de mon dernier éditorial j'ai quelque peu tancé la méthode mise en œuvre pour défendre la défiscalisation, il est normal surtout en période de grande difficulté économique que ceux qui font fonctionner cette économie s'inquiètent des moyens dont ils disposent. À défaut d'alternative autant, garder ce levier qui pourrait obtenir de meilleurs résultats s'il était véritablement bien utilisé et mieux contrôlé y compris a posteriori. L'essentiel de la défiscalisation est maintenu avec une priorité faites aux petites entreprises c'est très bien. À nous d'en tirer le meilleur profit. Cela dit, je regrette tout de même qu'un sujet aussi important que la réforme territoriale avec tout ce qu'il charrie comme interrogation sur notre devenir soit passé au second plan. Dieu seul sait pourtant si j'ai déploré la précipitation avec laquelle la question avait été abordée lors du dernier Congrès des élus. Le manque surtout de travail prospectif et l'absence de vision claire ne serait-ce que sur la fiscalité que nous voudrions adopter. N'empêche. La question est toujours d'actualité. Même si le gouvernement a repoussé à plus tard sa réforme territoriale prise dans la tourmente économique, l'affaire Cahuzac, et la loi sur le mariage pour tous. Mais le dossier reviendra sur le tapis. Et plus vite qu'on ne le croit. Pour ce qui nous concerne, il devrait d'ailleurs interpellier surtout les plus chauds partisans de cette réforme territoriale qui lui trouvaient toutes les qualités du monde. Les mêmes questions qui se posaient aux partisans d'une évolution institutionnelle se posent aujourd'hui aux tenants du droit commun. Quelle priorité ? Quels objectifs ? Quels leviers en termes de compétences ? Et par-dessus tout, quel est le cap ? Mais il ne faut surtout pas répondre tous à la fois ! Encore qu'il faut tout de même savoir que nous sommes déjà dans l'après-visite Ayrault.

